



MAULER

L'INNOVATION DEPUIS 1919



BOIS EXTÉRIEURS

FABRIQUÉ EN
FRANCE



NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE

- Nettoyant dégraissant tous bois extérieurs (terrasses et bardages).
- Décolle et élimine la crasse, les moisissures, les mousses, les pollens dus aux intempéries extérieures.
- Dégraisse parfaitement les bois gras neufs.
- Indispensable avant le **SATURATEUR MONOCOUCHE DÉPERLANT MAULER®** sur bois neufs.
- Préconisé pour l'entretien périodique des terrasses, nettoyage des bois lasurés, peints ou saturés et avant toutes finitions sur bois neufs extérieurs non grisés.
- Savon d'origine naturelle. Aucune agression du support.
Peut aussi s'employer sur carrelage extérieur, intérieur, bois composites...

UTILISATION

- Terrasses, bardages... tous bois.
- Carrelages intérieurs et extérieurs.

CONDITIONNEMENT

1L - 5L.

OUTILS

Brosse, balai brosse, pulvérisateur.

CARACTÉRISTIQUES

Liquide prêt à l'emploi. Contient moins de 5% d'agents de surface non-ioniques.

Solvants (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE) : eau.

Teneur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE) applicable en 2007-2010).

Densité (à 20°C) : env. 1.010.

TUTO VIDEO



RENDEMENT EN L/COUCHE

± **10-15 M²**

Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface du support.

**ENTRETIEN
PÉRIODIQUE**

NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE

PRÉPARATION DES FONDS

- *Pour le nettoyage des surfaces* : s'applique sur les surfaces sèches.
 - *Pour les sols* : il est recommandé d'ôter tous les amas non adhérents par simple balayage.
- S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support par un test au préalable.

APPLICATION

- Prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Ne pas appliquer sur bois chauds ni en plein soleil.
- Appliquer avec un pulvérisateur. Laisser agir 5 à 10 minutes. Brosser.
- Rincer abondamment à l'eau propre. Renouveler l'application si nécessaire.
- Ne pas laisser l'eau de rinçage stagner sur le support.
- Séchage complet (3 jours de temps sec), avant d'appliquer une finition MAULER® appropriée sauf pour le SATURATEUR MONOCOUCHE DEPERLANT MAULER® compatible sur bois mouillés

NETTOYAGE DES OUTILS

Eau.

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

2 ans en emballage hermétique d'origine.
Stable dans les conditions normales de stockage.

POINT ÉCLAIR

Supérieur à 100°C.

RECOMMANDATIONS (Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Essorer soigneusement le matériel après application. Bien l'essuyer. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient. Laisser cette eau s'évaporer. Le résidu peut être jeté normalement dans la poubelle. Éviter le gaspillage de produit, faire une estimation de la quantité de produit dont vous avez besoin (se référer au rendement indiqué). Refermer les pots non terminés afin de réutiliser le produit. Conserver dans un local bien aéré. Réutiliser le produit est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Les produits inutilisés nécessitent un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Veillez à rapporter votre pot en déchetterie.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi. Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit. Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

La Manufacture MAULER

5 rue de l'Oberwald F-68360 SOULTZ

Tél.: +33 (0)3 89 52 21 15 • Fax +33 (0)3 89 50 27 06

info@mauler.fr • www.mauler.fr    



<https://www.mauler.fr/product/nettoyant-bois-exterieur-preparateur/>

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

